

DANS CETTE ÉDITION

1. Golog Jigme, grand défenseur des droits de l'Homme, s'adresse aux membres du Parlement européen et à de hauts responsables à Bruxelles
2. Action diplomatique sans précédent sur la situation des droits de l'Homme en Chine lors de la 3^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme
3. La visite de Xi Jinping en République tchèque provoque des manifestations
4. Les Tibétains en exil votent pour élire leur dirigeant politique et leurs parlementaires
5. Deux nouvelles immolations par le feu en février 2016
6. Le point sur les prisonniers politiques
7. Suggestion de lecture
8. Événements à venir
9. Une caricature de Fifi

Golog Jigme, grand défenseur des droits de l'Homme, s'adresse aux membres du Parlement européen et à de hauts responsables à Bruxelles



Golog Jigme témoigne devant la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen (16 mars 2016).

Le moine bouddhiste tibétain et ancien prisonnier politique Golog Jigme a rencontré des décideurs politiques belges et européens à Bruxelles ce mois-ci dans le cadre d'une visite en Belgique organisée conjointement par le Bureau du Tibet à Bruxelles et la Campagne Internationale pour le Tibet.

Golog Jigme, également connu sous le nom de Jigme Gyatso, a été emprisonné et torturé pour avoir réalisé en 2008 le documentaire ["Surmonter la peur"](#) avec Dhondup Wangchen. Il a été incarcéré à trois reprises au total entre 2008 et 2012 avant de s'enfuir en Inde. Il vit désormais en Suisse, où il a obtenu l'asile politique.

Du 14 au 18 mars, Golog Jigme a rencontré des hauts responsables du service européen pour l'action extérieure (SEAE) ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, dont le président du parlement flamand, des membres du ministère belge des affaires étrangères et le groupe d'intérêt sur le Tibet du Parlement européen. Il leur a livré un témoignage émouvant de

sa persécution et a parlé des politiques de répression du gouvernement chinois au Tibet. Il a en outre exhorté l'UE à faire pression sur la Chine pour qu'elle améliore les conditions de vie des prisonniers politiques tibétains et qu'elle libère tous les Tibétains détenus pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Parmi

> Suite page 2



> Suite de la page 1

ces prisonniers politiques se trouve son ami Shokjang, un jeune écrivain et blogueur tibétain condamné à trois ans de prison en février (voir le point sur les prisonniers politiques).

Lors d'un [échange de vues avec la sous-commission des droits de l'Homme](#)

[du Parlement européen](#) le 16 mars, Golog Jigme a déclaré : « Aujourd'hui, j'en appelle à vous. Ne faites pas comme si vous ne voyiez ou n'entendiez pas la souffrance du peuple tibétain. Le Tibet est devenu l'équivalent d'une prison sous le joug chinois. Je me suis évadé de prison. Je me suis rendu dans un pays

libre. Mon corps se trouve dans un pays libre, mais mon cœur souffrira toujours avec mes frères et sœurs tibétains. »

Pour lire l'intégralité du témoignage de Golog Jigme à la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen, veuillez cliquer [ici](#). ■

Action diplomatique sans précédent sur la situation des droits de l'Homme en Chine lors de la 31^e session du Conseil des droits de l'Homme

La communauté internationale a envoyé un message fort à la Chine en menant ces dernières semaines une action diplomatique sans précédent, notamment en prononçant la première déclaration collective au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Le 10 mars, douze pays – à savoir l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, l'Irlande, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède – ont exprimé collectivement leurs préoccupations au sujet des droits de l'Homme en Chine. Pour la première fois dans l'histoire du Conseil des droits de l'Homme, cette déclaration collective mettait l'accent sur l'arrestation d'avocats et de militants au cours des derniers mois et sur « les récentes disparitions inexplicables et les retours visiblement forcés » de citoyens chinois et de ressortissants étrangers vers la Chine.

L'ambassadeur américain Keith Harper a lu la déclaration après que le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, eut prononcé devant le conseil son [discours annuel](#) sur la situation des droits de l'Homme dans le monde. Dans ce discours, il a expressément mentionné la situation au Tibet : « Ces dernières semaines, j'ai fait part de mes

inquiétudes au sujet de l'arrestation d'avocats et d'autres militants par le gouvernement chinois. J'ai également déjà soulevé des préoccupations concernant les droits de l'Homme dans les Régions autonomes du Tibet et de Xinjiang et ces dernières subsistent. Mon mandat consiste à aborder ces problèmes, et j'estime que le dialogue et la réflexion critique doivent occuper une plus grande place. » Dans une [déclaration](#) au Conseil le 15 mars, l'UE a également fait part de ses préoccupations sur les violations des droits de l'Homme en Chine, en faisant particulièrement allusion au Tibet et au Xinjiang.

Kai Mueller, directeur exécutif de la CIT en Allemagne et coordinateur des activités de la CIT aux Nations Unies a déclaré : « Cette action diplomatique sans précédent indique clairement à la Chine qu'elle a franchi une ligne rouge et que des pays aux vues similaires s'en inquiètent fortement. Elle véhicule en outre un message de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme en Chine et au Tibet

pour leurs actes courageux. »

Les déclarations ont été prononcées à Genève à l'issue d'une rare [action commune](#) menée par les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, le Japon et l'Union européenne. Ces derniers ont écrit au gouvernement chinois pour exprimer leurs inquiétudes au sujet de la loi antiterroriste récemment adoptée, ainsi que des projets de loi sur la cyber sécurité et de la gestion des activités des organisations non gouvernementales (ONG) étrangères.

La CIT a participé activement à cette session du Conseil des droits de l'Homme : elle a organisé un événement parallèle sur la nouvelle loi chinoise antiterroriste et ses répercussions sur les droits de l'Homme et a prononcé une déclaration au nom de la Fondation Helsinki le 10 mars (qui marquait également le 57^e anniversaire du soulèvement tibétain de 1959). ■

La visite de Xi Jinping en République tchèque provoque des manifestations

Le président chinois Xi Jinping a effectué une visite d'État en République tchèque du 28 au 30 mars. Il s'agissait de la première visite d'un dirigeant chinois depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays il y a 67 ans. Il a été accueilli à son arrivée par des sympathisants et de nombreux manifestants.



Cette image tirée d'un enregistrement vidéo montre un militant remplaçant un drapeau chinois par un drapeau tibétain à Prague. La police a déclaré avoir arrêté une dizaine de militants

La visite du président Xi Jinping constituait son unique escale en Europe avant son voyage aux États-Unis pour le sommet sur la sûreté nucléaire. Cette visite avait pour objectif de promouvoir les liens commerciaux entre les deux pays et venait couronner les efforts du président tchèque Miloš Zeman en vue d'établir des relations stratégiques avec Beijing. Les deux présidents ont signé un accord de partenariat stratégique, marquant ainsi le renforcement des relations avec ce pays qui critiquait autrefois de façon virulente la situation des droits de l'Homme en Chine. Xi Jinping a par ailleurs appuyé un certain nombre d'accords relatifs à la santé, aux transports, aux technologies de l'information, aux sciences, au tourisme et aux services bancaires, ainsi qu'un accord de partenariat entre les capitales des deux pays. La République tchèque est devenue le deuxième partenaire

commercial de la Chine dans la région d'Europe centrale et orientale. La Chine est, quant à elle, le plus grand partenaire commercial de la République tchèque en dehors de l'UE.

« J'aimerais que la République tchèque devienne (...) une porte d'entrée vers l'Union européenne pour la République populaire de Chine », a déclaré Miloš Zeman lors du dîner de bienvenue. Son attitude chaleureuse contraste avec le premier président tchèque de l'ère postcommuniste, Václav Havel, dissident de l'ère soviétique et ami intime du Dalai-Lama. Les Tchèques continuent de suivre la direction de l'UE concernant la Chine, mais Miloš Zeman

a accompli des gestes que d'autres n'ont pas eus : il était, par exemple, le seul dirigeant occidental à avoir assisté au défilé militaire marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, à Beijing en septembre dernier.

Cette approche économique à l'égard de la Chine n'a cependant pas fait que des heureux. Plusieurs dizaines de drapeaux chinois déployés à Prague en amont de la visite de Xi Jinping se sont retrouvés souillés par une substance noire avant l'arrivée du président chinois, et certains manifestants ont été arrêtés pour avoir remplacé des drapeaux chinois par des drapeaux tibétains le long de la route menant à l'aéroport. D'autres manifestants pro-tibétains se sont heurtés à des partisans de Xi Jinping qui tentaient de camoufler une grande photographie du Dalai-Lama avec l'ancien président tchèque

Václav Havel. Des parlementaires de l'opposition conservatrice tchèque TOP 09 ont également mis deux drapeaux tibétains aux fenêtres de la Chambre des députés.

Des militants ont par ailleurs tiré la sonnette d'alarme à l'égard de la liberté d'expression en République tchèque en raison du comportement de deux policiers, qui avaient pénétré dans les locaux de l'Académie du film de Prague (FAMU) et exigé de savoir qui avait accroché un drapeau tibétain sur la façade du bâtiment, en soulignant que « les Chinois n'apprécieraient pas ». Le président de la police tchèque Tomáš Tuhý a depuis lors présenté des excuses au doyen de la FAMU pour cet incident, mais un groupe de personnalités publiques a déposé plainte contre la République tchèque pour violation des droits constitutionnels et des droits de l'Homme. Elles en appellent au parlement et au gouvernement pour qu'ils adoptent une position claire concernant les changements en matière de politique étrangère, des droits de l'Homme et des libertés. Elles demandent également à ce qu'une enquête soit menée sur les procédures de police et de l'hôtel de ville.

La visite de Xi Jinping en République tchèque s'inscrit dans le cadre d'une action plus importante visant à approfondir les relations de la Chine avec les pays d'Europe centrale et orientale. Le gouvernement chinois considère que ces relations sont primordiales pour son plan de développement « One Belt One Road » (« Une ceinture, une route »). Dans le cadre de la plateforme 16+1 rassemblant la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale, une réunion annuelle des dirigeants chinois et des pays d'Europe centrale et orientale est organisée chaque année depuis 2012. ■

Les Tibétains en exil votent pour élire leur dirigeant politique et leurs parlementaires



Un homme dépose son bulletin de vote dans l'urne lors des élections tibétaines à Bruxelles

Le 20 mars 2016, des milliers de Tibétains aux quatre coins du monde ont voté pour élire leur « Sikyong » et les membres de leur 16^e parlement en exil.

Tous les cinq ans, les Tibétains en exil (environ 150 000 Tibétains dans plus de 30 pays) élisent le dirigeant politique de l'Administration centrale tibétaine (Sikyong) ainsi que les membres du parlement en exil (45 sièges) en deux tours de scrutin. Les élections de mars ont fait suite aux élections préliminaires d'octobre 2015. Il s'agit des deuxièmes élections de ce type depuis que le Dalai-Lama a quitté la fonction de dirigeant politique du gouvernement tibétain en exil en 2011 et cédé le pouvoir à un dirigeant élu démocratiquement.

Deux candidats se disputaient le poste de Sikyong cette année : le titulaire du poste Lobsang Sangay et le président du parlement Penpa Tsering. Au total, quelque 94 candidats ont posé leur candidature pour devenir membres du parlement en exil. Selon les [résultats officiels](#) annoncés le 27 avril par la Commission électorale de l'Administration centrale tibétaine, Lobsang Sangay a été réélu au poste de

Sikyong avec un total de 33 876 voix (57,08 % du total des votes). Penpa Tsering a quant à lui obtenu 24 864 voix (41,89 % du total des votes). Le commissaire électoral en chef a également proclamé élus 45 candidats aux postes de parlementaires du 16^e parlement tibétain en exil. Le Parlement tibétain comprend 10 députés pour chacune des trois provinces traditionnelles du Tibet, deux députés pour chacune des cinq écoles principales du bouddhisme tibétain, deux députés représentant la diaspora tibétaine en Amérique du Nord et en Europe et un député représentant la diaspora tibétaine en Australasie (hormis l'Inde, le Népal et le Bhoutan). Au total, 59 353 Tibétains ont voté dans 85 régions du monde entier.

À Dharamsala, les élections

ont été supervisées par la Mission d'observation des élections tibétaines 2016. Il s'agit d'une délégation de parlementaires en exercice (dont des membres du Parlement européen) et d'anciens parlementaires constituée par le [Réseau international de parlementaires sur la question tibétaine \(INPaT\)](#) et coordonnée par la Campagne Internationale pour le Tibet. Le 21 mars, INPaT a publié un [communiqué de presse](#) faisant l'éloge d'élections tibétaines en exil compétitives : « Nous sommes ravis de constater que les Tibétains aux quatre coins du monde libre ont à nouveau résolument adopté la démocratie comme la meilleure façon de concrétiser les aspirations du peuple tibétain à un avenir meilleur. Six millions de Tibétains au Tibet continuent malheureusement d'en être privés. Nous tenons à féliciter les Tibétains pour leur engagement et leur enthousiasme à participer à la fois à la campagne et au scrutin. Par leur vote, les Tibétains en exil réaffirment leur soutien à l'égard d'une solution politique, tandis que le gouvernement chinois continue d'imposer des politiques autoritaires draconiennes qui portent atteinte à l'existence même de l'identité tibétaine. » ■



©TPI/Dawa Phurba

Matteo Mecacci, président de la CIT, et des membres du Réseau international de parlementaires sur la question tibétaine à l'occasion d'une conférence de presse sur les élections tibétaines en exil à Dharamsala le 21 mars. De gauche à droite : Lisa Singh, sénatrice, Australie ; Matteo Mecacci, ancien parlementaire, président de la CIT, Italie ; Thomas Mann, eurodéputé, co-président, INPaT ; Norman Baker, ancien parlementaire et ministre anglais, président de la Tibet Society du Royaume-Uni ; André Gattolin, sénateur, France ; Zsuzsa Anna Ferenczy, assistante, Parlement européen, Hongrie.

Deux nouvelles immolations par le feu en février 2016

Un adolescent tibétain de 16 ans, Dorjee Tsering, est décédé après s'être immolé par le feu le 29 février en Inde. Au Tibet, le même jour, Kalsang Wangdu, un moine âgé de 18 ans, s'est immolé par le feu et a perdu la vie.

Dorjee Tsering vivait dans une colonie de Tibétains dans le nord de l'Inde. Il s'est immolé par le feu à Dehradun le 29 février, après avoir rendu visite à son grand-père. Selon des témoins, il s'est écrié « Libérez le Tibet » avant de mettre le feu à son propre corps. Dorjee Tsering a survécu à son immolation, malgré des brûlures sur 95 % de son corps. Il a ensuite été emmené dans un hôpital de New Delhi où il est décédé le 3 mars. Dans une vidéo enregistrée depuis son lit d'hôpital avant sa mort, Dorjee Tsering a déclaré : « J'étais profondément déterminé à faire quelque chose pour le Tibet depuis mon enfance. Comme je n'ai pas obtenu de bons résultats à mes examens de dixième année, j'étais très déçu de constater qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de m'immoler par le feu pour la cause tibétaine... Il semblerait que l'huile que j'ai utilisée ne suffisait pas à brûler complètement mon corps... Enfin, je

voudrais dire une prière : que Sa Sainteté le Dalai-Lama vive longtemps et que le Tibet obtienne bientôt son indépendance. Victoire pour le Tibet ! »

Le service en tibétain de Radio Free Asia a également signalé la mort de Kalsang Wangdu, un moine de 18 ans, qui s'est immolé par le feu le même jour dans le district de Nyarong (Xinlong, en chinois) de la préfecture de Garzê (Ganzi, en chinois), située dans la région tibétaine du Kham. « [Alors qu'il brûlait], il a réclamé l'indépendance totale pour le Tibet », a déclaré une source tibétaine à RFA. Cette dernière a ajouté que des témoins de l'immolation de Wangdu « étaient intervenus » en voulant le transporter dans la capitale provinciale du Sichuan pour qu'il reçoive des soins médicaux, mais qu'il était décédé en cours de route. Kalsang Wangdu s'est immolé par le feu près de son monastère de Maretsokha Aryaling. ■

Suggestion de lecture



Eight Juxtapositions: China Through Imperfect Analogies, de Jeffrey Wasserstrom

Éditeur: Penguin China
Février 2016

Qu'ont le pape François et Xi Jinping en commun ? Plus que vous ne pensez. En abordant le Rubik's Cube rouge sous un angle différent, Jeffrey Wasserstrom bouscule les idées reçues sur la Chine à travers huit analogies expérimentales. Il a ainsi trouvé de nouvelles façons surprenantes d'analyser la superpuissance asiatique.

« Le livre "Height Juxtapositions" de Wasserstrom propose une analyse plus poussée de la Chine que bon nombre d'ouvrages cinq fois plus longs. Ce livre est amusant et intéressant à la fois. Il ne relate pas uniquement la pensée de Wasserstrom, il incite le lecteur à réfléchir. » Craig Calhoun, directeur de la London School of Economics and Political Science (École d'économie et de sciences politiques de Londres).

Le point sur les prisonniers politiques

Shokjang



Druklo, le populaire blogueur tibétain plus connu sous son nom de plume Shokjang, a été condamné à trois années de prison, près d'un an après sa « disparition », selon des sources tibétaines en exil.

Blogueur et écrivain intellectuel, Shokjang est connu pour ses articles réfléchis et inspirants dénonçant des problèmes contemporains, tels que la politique ethnique de la Chine et la sédentarisation des nomades. Sa mise en détention par les forces de sécurité à Rebkong (Tongren, en chinois) le 19 mars 2015 a suscité l'inquiétude générale : de nombreux internautes ont exprimé leur désarroi (voir [l'édition 49 de la Tibet Brief](#)). Selon des sources tibétaines, Shokjang a été condamné le 17 février à trois années de prison par un tribunal de Xining, la capitale de la province du Qinghai. Les faits exacts dont il est accusé ne sont pas connus, mais ils auraient trait au « séparatisme » d'après une source en exil. Dans les jours qui ont précédé son arrestation, Druklo avait publié un article sur le renforcement de la présence des forces de sécurité chinoises dans la région de Rebkong. La Campagne Internationale pour le Tibet considère qu'il a été arrêté et condamné uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Le 24 février, Shokjang a écrit une lettre remarquable et éloquente au cours de sa détention, pour faire appel de sa condamnation à trois ans de prison. Une copie de cette lettre (traduite en anglais par la CIT) est disponible [ici](#). ■

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- ▶ **16-20 MAI 2016**
39^{ème} réunion interparlementaire UE-Chine à Beijing et Chengdu
- ▶ **7 JUIN 2016**
Table ronde de la CIT sur la lutte contre le terrorisme en Chine à l'Institut Clingendael, La Haye
- ▶ **12-13 JUILLET 2016**
18^{ème} sommet UE-Chine à Beijing
- ▶ **15-16 JUILLET 2016**
11^{ème} Dialogue Asie-Europe (ASEM) à Oulan-Bator en Mongolie.
- ▶ **SEPTEMBRE 2016**
Visite du Dalai-Lama en Europe (Bruxelles du 9 au 11 septembre et Strasbourg du 17 au 18 septembre)

Une caricature de Fifi



Une caricature de l'artiste belge Fifi (Philippe Sadzot), illustrant la nouvelle loi chinoise contre le terrorisme.